

## La bibliothèque, au cœur de la réussite éducative

### Renseignements généraux

Nom :	Charest
Prénom :	Marie-Hélène
Titre :	M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input checked="" type="checkbox"/> Porte-parole de l'Association
Organisme (si applicable) :	Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS)
Description de l'organisme (si applicable) :	L'Association a pour mission de promouvoir le développement des services documentaires en milieu scolaire, de partager l'expertise du personnel technique et professionnel et d'offrir des occasions de réseautage entre les membres, qu'ils œuvrent dans les écoles primaires ou secondaires, publiques ou privées, ou dans les commissions scolaires.
Numéro de téléphone :	514-588-9400
Adresse courriel : (Nous pourrions communiquer avec vous, au besoin.)	apsds@apsds.org



Le réseau des bibliothèques scolaires constitue l'un des plus grands réseaux documentaires au Québec, bien que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ne possède pas de statistiques élaborées permettant d'affirmer que le Québec compte une bibliothèque par école primaire ou secondaire. Il est néanmoins possible de certifier que la presque totalité des commissions scolaires québécoises possède une bibliothèque par école. Cependant, toutes n'offrent pas les services documentaires coordonnés par un bibliothécaire scolaire, tels que :

- la gestion, l'organisation et le développement des bibliothèques dans les écoles;
- la gestion des collections;
- le traitement physique des documents;
- la mise en valeur et la promotion de la littérature jeunesse auprès des élèves, des enseignants et des équipes pédagogiques;
- la formation à l'utilisation des ressources.

À la suite de la mise en place du Plan d'action sur la lecture (PALE) du MEES en 2004, bonifié par son plan d'embauche de bibliothécaires en 2008, on comptait dans le réseau scolaire, en 2014, 128 bibliothécaires, 588 techniciens en documentation et 14 SMTE. Ces chiffres démontrent clairement que les objectifs du plan d'embauche, fixés à 200 bibliothécaires dans le réseau ne sont pas actuellement atteints. Il était souhaité d'avoir un bibliothécaire pour 5000 élèves. Rappelons que ces bibliothécaires travaillent en complémentarité avec une équipe de techniciens permettant ainsi d'offrir des services documentaires de qualité, roulant à plein régime. Malheureusement, il est arrivé que l'embauche de bibliothécaires se fasse en coupant des postes de techniciens, ce qui n'était pas souhaitable puisque ces deux corps de métiers remplissent des fonctions différentes, mais complémentaires. Bien que ces deux plans ministériels (acquisition de livres et embauche) aient permis un grand rattrapage dans la gestion de nos bibliothèques scolaires, il est urgent d'associer ces mesures à un cadre de référence englobant qui établit ce qu'est la bibliothéconomie scolaire québécoise. Nous osons croire que personne ne remet en doute l'importance d'une bibliothèque dans une école et le récent appui ministériel l'a démontré. Toutefois, il est important de poursuivre un engagement pour faire en sorte que cette bibliothèque scolaire endosse pleinement son mandat pédagogique et culturel. Ce n'est pas le cas actuellement des écoles qui ne se prévalent pas de l'accompagnement d'un bibliothécaire scolaire. Beaucoup a été fait, mais il reste beaucoup à faire, notamment par des pratiques de gestion efficace.

## **Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves**

### Thème : Une intervention dès la petite enfance

- Assurer un service de bibliothèque pédagogique et culturel de qualité à tous les enfants, de la petite enfance jusqu'à la cinquième secondaire.
- Développer un travail de concertation entre les actions menées pour la petite enfance (bibliothèque municipale, table COSMOSS, etc.) et les bibliothécaires scolaires.

### Thème : Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

- Assurer la formation du personnel en milieu documentaire pour comprendre les élèves ayant des besoins particuliers.
- Adapter les services offerts en bibliothèques scolaires pour répondre aux besoins de tous les usagers : collections spécifiques, prêt d'outils technologiques pour soutenir leurs apprentissages.

### Thème : Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

- Assurer la présence régulière du personnel qualifié en milieu documentaire dans les écoles du Québec en augmentant le ratio bibliothécaire/élève.
- Assurer la présence d'une équipe de techniciens en documentation :
  - Dans les commissions scolaires du Québec pour prendre en charge le traitement documentaire des écoles primaires.
  - Dans les écoles secondaires du Québec pour assurer une présence permanente d'une ressource dédiée à l'aide directe aux élèves et pour travailler en collaboration avec les bibliothécaires scolaires des commissions scolaires.

## Thème : La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

- Maximiser le développement de la bibliothèque et son exploitation pédagogique et culturel, en comprenant adéquatement les besoins des enseignants par le personnel qualifié en milieu documentaire.
- Maximiser le développement, c'est d'offrir un accompagnement aux enseignants dans l'utilisation des ressources physiques et numériques.
- Positionner le bibliothécaire dans son rôle pédagogique, afin qu'il soutienne adéquatement les équipes enseignantes.

### Recommandations

De nombreuses études démontrent l'importance capitale de la lecture dans le cheminement scolaire menant un jeune élève de son entrée à l'école jusqu'à l'obtention de son diplôme d'études secondaires. Pour apprendre à lire et, par la suite, lire pour apprendre et lire pour le plaisir, l'élève a besoin d'avoir accès à une bibliothèque dynamique et adaptée à ses besoins, par des collections variées et diversifiées, incluant des ressources numériques de qualité, le tout développé en parfaite cohésion avec le Programme de formation de l'école québécoise. Ce rôle fondamental de la bibliothèque scolaire est assuré par un développement de collections planifié et géré par un bibliothécaire scolaire. Le ministère de l'Éducation a lui-même affirmé, dans son plan d'action pour la lecture à l'école ainsi que son plan d'embauche des bibliothécaires scolaires, que « la bibliothèque est un service pédagogique dont le rôle est de contribuer à la formation de l'élève et de soutenir l'action de l'enseignant. » À ce titre, elle intervient dans les démarches d'apprentissage et d'enseignement. En plus d'être primordiale dans le parcours scolaire de l'élève, la fréquentation régulière de sa bibliothèque scolaire aura une influence importante dans sa pratique de la lecture, dans le développement de sa curiosité intellectuelle et de son esprit critique ainsi que dans l'appropriation de repères culturels qui façonneront son identité et sa vie de citoyen.

Que signifie atteindre le plein potentiel de chaque élève? Pour le personnel en milieu documentaire, cela représente réfléchir constamment aux meilleurs services à offrir pour répondre à tous les usagers. Le défi est alors très grand. Les besoins des jeunes d'aujourd'hui sont différents, en constante évolution et la bibliothèque doit s'arrimer, s'ajuster et modifier son offre

de service pour répondre adéquatement à ces besoins sans cesse changeants. À l'ère où la surabondance d'information est une réalité, les bibliothèques doivent bien sûr proposer des ressources physiques et virtuelles de qualité, de manière à ce que l'élève sache se retrouver dans ce dédale d'informations. Mais davantage, les bibliothécaires scolaires doivent offrir un soutien et des formations sur les compétences informationnelles qui visent à développer l'autonomie des élèves en matière de recherche, de validation et de communication de l'information. Pour composer avec cette réalité, quelques éléments essentiels s'imposent : investir de façon récurrente dans l'achat de ressources et assurer une formation adéquate à l'utilisateur pour qu'il devienne un chercheur d'information autonome, avisé et compétent.

Nous souhaitons soulever l'importance de bien comprendre la tâche de développement des collections exécuté par les bibliothécaires en milieu scolaire. Cette tâche est de gérer, planifier, organiser, diriger les investissements monétaires faits par les écoles pour assurer une gestion pertinente et judicieuse des ressources.

## **Axe II : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite**

### Thème : L'importance de la littératie et de la numératie

- Assurer un financement adéquat et récurrent pour des développements des collections structurés et équilibrés de nos bibliothèques scolaires, planifiés et gérés par des bibliothécaires scolaires;
- Assurer un plan de formation pour le personnel en milieu documentaire afin de les former adéquatement aux notions du programme, notamment pour être un acteur impliqué dans le développement des compétences informationnelles et dans les processus cognitifs et métacognitifs de la lecture;
- Positionner le personnel en milieu documentaire comme des acteurs importants pour accompagner les enseignants et les élèves dans le développement de la compétence à lire et dans la médiation en lecture.

### Thème : L'univers des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle et la place grandissante du numérique

- Faire de la formation aux compétences informationnelles un axe important de la politique sur la réussite éducative pour montrer adéquatement aux jeunes à apprendre à apprendre et pour développer des jeunes avisés et compétents quant à l'information;
- Positionner le personnel des milieux documentaires comme étant des acteurs de premier ordre pour accompagner les enseignants dans le développement de leurs compétences en recherche et l'utilisation de l'information;
- Assurer la formation continue du personnel en milieu documentaire pour qu'ils développent des bibliothèques modernes, au goût du jour, intégrant les technologies et l'univers numérique ainsi que le travail collaboratif.

## Recommandations

Depuis le début du plan d'embauche, un constat majeur émerge : le modèle traditionnel de la bibliothèque scolaire, largement répandu, n'est plus adéquat pour répondre aux besoins en apprentissage des élèves. La bibliothèque scolaire doit se moderniser en adéquation avec les nouveaux paramètres sociaux. Le monde change et l'intégration des technologies numériques et l'omniprésence de l'information doivent aussi influencer de nouvelles pratiques dans la bibliothèque scolaire pour en élargir les usages et l'intégrer dans le processus des apprentissages significatifs pour les élèves. La bibliothèque scolaire du XXI<sup>e</sup> siècle n'est plus à l'ère du « chacun pour soi » et du silence. Elle est un lieu d'échanges et de mobilité : l'usage des tablettes, des liseuses et des portables encourage les déplacements dans l'espace de même que l'interactivité et l'apprentissage collaboratif. Il faut déconstruire certaines conceptions pour initier de nouvelles formes d'apprentissage en adéquation avec ce que la réalité numérique induit dans nos sociétés actuelles. Il en va de l'avenir des élèves et du monde dans lequel ils vivent.

La bibliothèque se donne aujourd'hui une nouvelle définition. Pour les bibliothécaires scolaires, la bibliothèque de l'école devient un centre d'apprentissage dont il faut maximiser l'utilisation pour devenir un facteur gagnant dans la réussite éducative des élèves. Comme le dit l'Association des bibliothèques scolaires de l'Ontario, « *Le [centre] d'apprentissage offre un potentiel de croissance illimité. Il se fonde sur une perspective multidisciplinaire qui fait place à la littératie, à la numératie, au savoir, à la réflexion, à la communication et à l'application comme bases pour apprendre à apprendre* ». L'Association poursuit en disant que « *au fur et à mesure que le concept de centre d'apprentissage prend forme, les installations de la bibliothèque scolaire axées sur la collection évoluent et s'élargissent continuellement, créant des services orientés vers l'accès adaptés aux besoins de la communauté scolaire* ».

Dans cette nouvelle réalité, les bibliothécaires scolaires et les techniciens en documentation jouent un rôle important en mettant leur expertise au service de l'équipe-école pour développer ces centres d'apprentissage et participer notamment à la formation aux compétences informationnelles des jeunes. J'entends ici par compétences informationnelles toutes compétences qui permettent une utilisation efficace et judicieuse de l'information pour savoir identifier et caractériser ses besoins documentaires, déterminer et interroger les sources pertinentes ainsi que récupérer, analyser et évaluer l'information.

Bref, pour apprendre à apprendre adéquatement, en ayant un jugement critique quant à l'information trouvée et devenir ainsi autonome dans son apprentissage, les jeunes et les enseignants ont besoin d'accompagnement. Ce type d'accompagnement justifie, à lui seul, la présence des bibliothécaires scolaires dans les écoles du Québec. Le travail de ces derniers consiste justement à déceler dans le Programme de formation de l'école québécoise des liens vers les compétences informationnelles, puis à trouver des moyens pour offrir un service complémentaire à l'enseignement des stratégies fait en classe.

Force est de constater que, actuellement, cette connaissance du milieu, du programme de formation et des moyens d'enseignement s'acquiert essentiellement sur le terrain. Les bibliothécaires, embauchés par le programme doivent consacrer beaucoup d'énergie pour s'installer professionnellement dans leur milieu. Ils se heurtent souvent à une image traditionnelle de la profession, trop longtemps associée aux parents bénévoles et aux tâches de prêts de livres. À ce titre, il y a tout lieu de se questionner sur l'évolution du contenu des cours, spécifiquement en bibliothéconomie scolaire. Actuellement, il faut bonifier le contenu des cours offerts par le programme de maîtrise puisqu'ils ne conviennent que partiellement aux besoins de formation d'un bibliothécaire scolaire.

Ensuite, il appartient aussi au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'assurer un plan de formation et de perfectionnement permettant aux bibliothécaires scolaires, de même qu'aux techniciens en documentation, de bien intégrer leur milieu. Le rapport Bouchard, publié en 1989, était pourtant limpide à ce sujet et recommandait : « [...] que le ministère de l'Éducation, en collaboration avec les commissions scolaires, prévoit la mise sur pied d'un programme de formation continue et de perfectionnement pour le personnel des bibliothèques déjà en exercice. » Le besoin est toujours souhaitable, je dirais même, plus que jamais.

Finalement, il y a lieu de s'assurer que les 200 bibliothécaires qui étaient initialement prévus par le programme soient embauchés pour offrir un contexte favorable au déploiement des services de bibliothèque. Il serait même opportun de se questionner sur le ratio initial du 1 pour 5000 élèves. (Exemple : 5000 élèves peut pouvoir dire qu'un bibliothécaire visite au-delà de 20 écoles.) En plus de s'assurer de leur mise en place par une meilleure compréhension de leur rôle par les gestionnaires des commissions scolaires et les directions d'école, ces conditions permettront d'atteindre un haut niveau de performance dans leur milieu par une mobilisation adéquate des acteurs.



L'ensemble de ces conditions permet l'exploitation pédagogique et culturelle des ressources de la bibliothèque et offre un contexte signifiant, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite.

### **Axe III : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite**

#### Thème : L'appui des partenaires et de la communauté

- Développer des communautés d'apprenants en intégrant le personnel qualifié en milieu documentaire dans les équipes-écoles;
- Assurer une saine gestion bibliothéconomique dans les écoles du Québec;
- Positionner le personnel qualifié en milieu documentaire (bibliothécaires et techniciens en documentation) comme étant des acteurs dans la réussite éducative des jeunes, au même titre que les conseillers pédagogiques.

#### Recommandations

Les bibliothécaires scolaires et les techniciens en documentation, œuvrant dans le milieu scolaire sont des acteurs importants dans la réussite éducative des jeunes. Une méta-analyse réalisée par le *Library Research Service* au Colorado atteste que « *plusieurs études menées au cours des vingt dernières années, au Colorado et dans le monde, démontrent que les élèves qui fréquentent une école où travaille un bibliothécaire obtiennent de meilleurs résultats aux examens de lecture que les élèves issus des écoles qui ne bénéficient pas des services d'un bibliothécaire.* »

Il faut confier aux bibliothécaires scolaires le rôle d'assurer la saine gestion des bibliothèques scolaires. Cette gestion va évidemment au-delà de l'achat de volumes ou de l'animation littéraire. Il s'agit plutôt de développement de collections équilibrées et structurées et d'accompagnement pédagogique planifié et adapté aux besoins de chaque école. Pour comprendre et analyser le besoin documentaire et l'accompagnement pédagogique requis pour une exploitation maximale de la bibliothèque, celle-ci doit être incluse au plan de réussite des équipes-écoles et doit compter sur du personnel qualifié en milieu documentaire pour assurer son plein développement. Le Plan d'action pour la lecture a accordé beaucoup de place à l'animation et la promotion de la littérature. Dorénavant, il faut faire valoir le rôle pédagogique du bibliothécaire scolaire, supporté par des techniciens en documentation pour assurer la saine gestion, la saine organisation et la saine mise en valeur des bibliothèques.

Ce travail se traduit par une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques sur le terrain afin de développer des services répondant à l'ensemble des disciplines. Il est important d'élargir le champ d'action aux disciplines autres que le français, auquel on rattache trop souvent l'exploitation des ressources littéraires. La compétence à lire concerne toutes les disciplines; il faut intégrer l'enseignement des stratégies de lecture dans toutes les matières pour aussi développer les compétences informationnelles, autant des enseignants que des élèves.

Votre ministère est pour nous un acteur important dans l'atteinte des objectifs visés par le plan d'embauche. La trop longue absence des bibliothécaires dans le milieu scolaire a laissé un vide si grand que l'on en a même perdu la valeur du poste et de son importance au sein des institutions scolaires. Ce leadership ministériel est attendu et est nécessaire pour assurer une meilleure concertation dans les milieux, favoriser les échanges entre bibliothécaires, récolter des données, développer des cadres de référence et augmenter la visibilité et l'efficacité des ressources déployées par le Plan d'embauche des bibliothécaires. Ce partenariat est un incontournable pour nous assurer d'un avenir prometteur.

## Conclusion

Pour conclure, la mise en place du Plan d'action sur la lecture à l'école en 2008 a marqué un tournant capital dans le milieu bibliothéconomique scolaire québécois. Nous allons clore bientôt une première phase après 10 ans du Plan d'embauche des bibliothécaires. Le milieu, pratiquement sans soutien depuis trois décennies, revient de loin... Mais il revient, en rattrapant les retards du passé, en tenant compte des réalités du présent et en ayant les yeux tournés vers l'avenir. Cet avenir nous transporte dans un tourbillon de changements, tous nécessaires pour offrir un service de bibliothèque de qualité à nos jeunes élèves. Mais quel chemin avons-nous fait depuis la publication du Rapport Bouchard qui avait fait en 1989 une analyse en profondeur de la situation? N'aurait-il pas lieu de remettre sur la table de travail ce rapport afin de revenir sur les recommandations et de cibler les indicateurs manquants nous assurant ainsi un avenir répondant aux besoins des milieux? Nous pourrions constater que même si beaucoup de travail a été accompli, de toute évidence, il en reste beaucoup à faire. Il est donc essentiel que la réflexion et l'engagement de tout le milieu scolaire se poursuivent afin que la bibliothéconomie scolaire réalise pleinement ses promesses au bénéfice de tous les élèves du Québec. Voilà le message que les bibliothécaires et les techniciens, qui ont les deux pieds ancrés sur le terrain, veulent vous passer.

Vous trouverez en annexe à notre mémoire trois documents phares dont le Québec pourrait largement s'inspirer pour entamer des réflexions sur la bibliothéconomie scolaire adaptée aux réalités d'aujourd'hui : un produit par l'Association des bibliothèques scolaires de l'Ontario qui a publié en 2010 un document visionnaire pour les bibliothèques scolaires du XXI<sup>e</sup> siècle qui a pour titre *Ensemble pour apprendre. Les bibliothèques scolaires et l'émergence d'un carrefour d'apprentissage*, un mémoire rédigé par une équipe à l'APSDS et qui a pour titre *La bibliothèque scolaire : les défis du XXI<sup>e</sup> siècle* et l'autre produit par des bibliothécaires de la région de Montréal qui a pour titre *La bibliothèque du XXI<sup>e</sup> siècle : un modèle en 4 axes*. Ces trois documents sont, bien entendu, indissociables du rapport Bouchard, document phare qui a guidé de nombreuses actions dans le milieu bibliothéconomique québécois.

## Bibliographie

- Claire Baillargeon, Marie-Hélène Charest, Martine Fortin & Brigitte Moreau. La bibliothèque scolaire : les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.[En ligne]  
[apsds.org/wp-content/uploads/APSDS\\_memoire\\_SRC\\_version\\_finale.pdf](http://apsds.org/wp-content/uploads/APSDS_memoire_SRC_version_finale.pdf)  
page consultée le 7 novembre 2016.
- Association des bibliothèques de l'Ontario. Ensemble pour apprendre : Les bibliothèques scolaires et l'émergence des carrefours d'apprentissage [En ligne]  
[https://www.accessola.org/web/Documents/OLA/Divisions/OSLA/717\\_OLATogetherforLearningFR.pdf](https://www.accessola.org/web/Documents/OLA/Divisions/OSLA/717_OLATogetherforLearningFR.pdf). Page consultée le 7 novembre 2016.
- Brigitte Moreau, Elise Ste-Marie, Capucine Voituriez, Marie-Élise Leroux, Annette MacIntyre. La bibliothèque scolaire du XXI<sup>e</sup> siècle : un modèle en 4 axes. [En ligne]  
<http://apsds.org/?p=8070>. Page consultée le 7 novembre 2016.
- Les bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais. Rapport présidé par Gilles Bouchard, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, 1989.